

Réunion du 4 juin 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur David HECKEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2012/412 - Transport routier guidé - 1143
Transport en site propre de l'Ouest strasbourgeois (TSPO)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, confirme les engagements prévus dans le contrat de projets Etat-Région 2007-2013, révisé le 14 septembre 2011, engagements relatifs au financement pour 30 M€ des travaux d'une première tranche du programme d'aménagement du Transport en site propre de l'Ouest strasbourgeois (TSPO) de WASSELONNE à ITTENHEIM.

Elle approuve par ailleurs la convention relative au financement de cette première phase de travaux d'aménagement pour la mise en œuvre du TSPO, et autorise son président à signer cette convention, à intervenir entre l'Etat (Préfecture de la Région Alsace), la Région Alsace et le Département.

Elle autorise également son président :

- à solliciter la subvention de l'Etat à hauteur de 9 750 000 €, et la subvention de la Région à hauteur de 7 500 000 €, ainsi qu'à signer les documents de conventionnement associés

- à engager les études opérationnelles et les procédures en vue de la passation des marchés qui seront nécessaires pour réaliser les travaux de cette première tranche du programme d'aménagement du TSPO de WASSELONNE à ITTENHEIM.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL